

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFICAT FINANCE ET GESTION PRIVÉE - SPÉCIALITÉ BANQUE ASSURANCE

CATÉGORIE DE LA FORMATION : Certificat

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

La maîtrise des enjeux économiques et financiers, ainsi que leurs impacts dans les décisions des investisseurs, constitue pour le professionnel du conseil, de la gestion de patrimoine ou de la gestion privée, un levier important de développement de l'activité commerciale. Elle renforce également l'aisance des praticiens dans leur discours de promotion, forge leur crédibilité vis-à-vis de sa clientèle et dans l'exercice de leurs conseils. Le Certificat Finance et Gestion Privé est né de la volonté de l'Université Paris Dauphine – PSL et de l'Institut JurisCampus d'apporter aux praticiens du conseil, de la gestion de patrimoine et de la gestion privée, les bases conceptuelles nécessaires à une solide compréhension des principes de la gestion de portefeuille (financiers, immobiliers), des méthodes et les outils opérationnels permettant l'analyse-diagnostic de l'allocation d'actifs et de la sélection de fonds.

Objectifs de la formation :

Au terme de la formation, le professionnel sera capable de maîtriser les principes financiers de la gestion de portefeuille en lien avec différentes classes d'actifs financiers et immobiliers. Il pourra préconiser une allocation adaptée ou une sélection de fonds pertinentes avec l'environnement économique et réglementaire, tout en tenant compte de la structure du passif (privé ou professionnel) de son client.

L'objectif de ce certificat est de préparer les professionnels à analyser, évaluer et développer des méthodes et outils pertinents face aux enjeux financiers contemporains.

Ce certificat forme à l'acquisition de connaissances et de compétences techniques approfondies couvrant un large spectre de domaines de la finance. Comme l'évaluation d'actifs, la gestion de portefeuille, la gestion des risques, le choix d'investissement ou encore les institutions financières.

Il se décline en deux spécialités :

- La spécialité Finance de marché aborde les sujets spécifiques au fonctionnement et aux opérations réalisés sur les marchés financiers. Ainsi les opérations d'émission, de transactions, portant sur des titres de placement, de financement et sur leurs dérivés seront étudiés dans des contextes aussi variés que celui des marchés boursiers, des marchés de gré à gré, des compartiments réglementés. Cette spécialité permet également d'exposer la mécanique de marchés d'actifs autres que les marchés d'actifs traditionnels ; tels que les matières premières, des devises ou encore les dérivés. Cette spécialité présente également la grande diversité des produits financiers. Cela permet notamment d'éclairer les relations entre les acteurs économiques, mais aussi de mieux saisir la dynamique et l'économie réelle et des crises financières quand elles surviennent.
- La spécialité Banque-Assurance met davantage l'accent sur le rôle joué par une catégorie spécifique que sont les intermédiaires financiers. Dans la sphère financière, selon que l'on regarde les marchés de gros ou de détail, les banques centrales, banques d'investissement, sociétés de gestion d'actifs, les assureurs ou autres Hedge Funds fourniront des services en matière de financement, en matière d'assurance qui sont déterminants dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises ou dans le financement des innovations. Les enjeux liés à la politique de régulation de l'épargne des produits et intermédiaires en assurance et en banque seront également abordés.

Ce certificat forme à l'acquisition de connaissances et de compétences techniques approfondies couvrant un large spectre de domaines de la finance comme l'évaluation d'actifs, la gestion de portefeuille, la gestion des risques, le choix d'investissement ou encore les institutions financières.

Il permet :

- De développer une solide capacité de raisonnement et d'analyse des problématiques financières
- D'acquérir une vision d'ensemble du lien entre la conjoncture, des politiques économiques et la dynamique des marchés financiers
- Développer sa capacité à interpréter et à communiquer efficacement des éléments d'analyse afin de guider la prise de décisions en mobilisant des outils de gestion des risques adaptés

PUBLIC VISÉ ET MODALITÉS D'ADMISSION

- Public visé : Professionnels amenés à intervenir sur ces sujets qui couvrent de nombreuses fonctions :
 - Conseillers en gestion de patrimoine
 - Banquiers privés
 - Dirigeants et administrateurs de société
 - Notaires
 - Juristes
 - Family office
 - Diplômés d'un Bac+5

- Prérequis :
Prérequis

Pour présenter sa candidature, le candidat doit justifier d'une première expérience professionnelle significative dans le domaine ou :

- Être titulaire du titre de « Conseiller en Gestion de Patrimoine » (Titre RNCP niveau 6) délivré par l'institut de formation JurisCampus
- ou être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP au niveau 6 ou au niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128
- ou être titulaire d'un Master 1 en Droit délivré par une Université
- ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment
- ou avoir une expérience professionnelle significative en gestion de clientèle privée
- ou avoir démontré lors d'un entretien et/ou un questionnaire que les pré requis d'entrée en formation étaient atteints

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le programme de formation **Certificat Finance et Gestion Privée - Spécialité Banque Assurance** représente un volume horaire d'enseignement de **211 heures**.

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Feuille d'émargement par demi journée signée par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie visioconférence.

Informations complémentaires

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD :
- IAS/DDA : Assurance de personnes :
- IAS/DDA : Assurances divers :
- IAS/DDA : Prévoyance / Santé :
- IMMOBILIER/LOI Alur :
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie :
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination :
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc :
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie :
- IOBSP : Crédit immobilier :
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement :
- IOBSP : Prêts viagers hypothécaires :
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC :
- Thématique(s) :

Modalité pédagogique : 100% distanciel

MODALITÉS DE SUIVI

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Feuille d'émargement par demi journée signée par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie visioconférence.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour mieux s'adapter aux contraintes professionnelles, cette formation s'appuie sur une organisation pédagogique mixte c'est-à-dire alliant formation à distance par internet et regroupements synchrones en visioconférence :

Fondamentaux :

- 140 heures d'enseignements sont dispensées à distance sur une plateforme pédagogique en ligne.
- 3 jours de visioconférence.

Spécialité :

- 43 heures d'enseignements sont dispensées à distance sur une plateforme pédagogique en ligne.
- 1 jour de visioconférence.

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

Test de positionnement de début de formation

1 QCM sur l'ensemble du bloc Cours Fondamentaux

1 QCM sur l'ensemble du bloc Cours Spécialité

Soutenance de Cas Pratique de Synthèse préparé

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction** : Nicolas ESPLAN et Alexandre LESAULT, Directeurs JurisCampus, Docteurs en droit
- **Comité de perfectionnement** : Kévin Beaubrun-Diant, Maître de Conférences, Université Paris Dauphine-PSL
Nicolas Esplan, Dirigeant fondateur de l'Institut JurisCampus, Directeur du M2 Ingénierie du Patrimoine (Université Toulouse Capitole) Docteur en droit, Avocat

- **Responsable des épreuves :** Corinne BASTIER

VALIDATION DE LA FORMATION

Epreuves de contrôle continu et une épreuve finale : Cas pratique de synthèse soutenue à l'oral
Le diplôme est validé si le participant obtient une note au moins égal à 10/20.

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION À DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne BASTIER
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30- 12h00 et de 14h00-17h30 par téléphone 05 62 88 28 43 sur rendez-vous (pris par mail), par mail à l'adresse coach@juriscampus.fr ou sur la plateforme de formation pédagogique via le forum.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée etc.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Fondamentaux :

- Environnement économique et financier: Enjeux et Perspectives
- Gestion d'actifs financiers
- Gestion de portefeuille et stratégie d'investissement
- Marché à terme, options, swaps & dérivés

Spécialité Banque Assurance :

- La Banque de Financement Investissement
- Gestion des risques pour les institutions financières
- L'industrie de l'assurance
- Finance comportementale

